



## COMPTE-RENDU REUNION AUDIO DU 27 MARS 2020 : COVID-19

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19, le directeur a proposé aux organisations syndicales de rétablir le dialogue social, interrompu depuis la mise en confinement du 17 mars 2020, grâce à une réunion audio. Après avoir précisé que l'équipe de direction fonctionnait en continu : Monsieur GIROUDET, présent tous les jours à la direction, assisté de Monsieur DUCHENE, Mme DEFFONTAINES ainsi que de Monsieur Steinmetz, alternant un jour sur deux entre un présentiel à Bruat et un travail à distance, les points suivants ont été présentés.

### **I) Le plan de continuité d'activité (PCA)**

Il est suivi quotidiennement par la mise à jour d'un tableau détaillant les 390 agents mobilisables, le directeur confirme donc que " nous avons une marge pour la rotation ". La répartition est à ce jour la suivante :

- agents affectés aux missions prioritaires (210 titulaires et 85 suppléants) ;
- agents identifiés comme pouvant prêter main forte (55 agents) et ;
- personnels à la direction (40 agents).

D'après la direction, aucun service n'est en difficulté, les EDR étant déployé autant que nécessaire et les rotations dans les services permettant de ne pas faire supporter la charge de travail toujours aux mêmes agents.

Toutefois, deux services sont repérés comme connaissant deux problématiques d'encadrement :

- Guebwiller où en l'absence du chef de service et d'adjoint, les cadres B gèrent le site. Mme VANOUTRYVE sera positionnée en renfort jusqu'au retour du responsable de poste
- Kaysersberg où Simon Cahez a été appelé en renfort

Si le directeur se satisfait de la réussite du PCA au sens où les missions continuent à être exercées, il regrette que, dans ce contexte particulier, 150 agents soient encore contraints de se déplacer physiquement. Il a relevé leur exemplarité et fait son maximum pour que des ordinateurs portables soient fournis aux agents identifiés pour le PCA ainsi qu'aux mains fortes afin que la présence physique atteigne le strict minimum. (le directeur souhaite rapidement atteindre le seuil de 100 agents)

La DG prête une attention particulière au département du Haut-Rhin, parmi les premiers touchés et à avoir dû prendre des mesures contre la propagation du COVID-19. Elle s'est engagée à allouer 125 ordinateurs portables qui, après acheminement et configuration, seront remis aux agents.

Entre le parc existant avant le confinement et les dotations de la DG, environ 390 agents seront équipés dans le Haut-Rhin, ce qui signifie qu'en cas de confinement total, l'ensemble des agents PCA pourront travailler à distance sur les missions prioritaires éligibles.

Les chefs de service sont invités à surveiller les flux entrants et sortants pour adapter au mieux les effectifs sollicités. Ces flux sont en nette diminution dans tous les services sauf pour les Trésoreries hospitalières qui continuent d'assurer un service public et qui ne peuvent travailler à distance faute de dématérialisation. Il a toutefois été précisé que pour ces services, les permanences physiques au sein des centres hospitaliers avaient été arrêtés.

Interrogée par FO sur l'invitation du Ministre à contacter les centres des finances publiques pour bénéficier d'une prime de 1 500 € pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 millions d'euros, la direction a présenté les modalités des demandes (via impôts.gouv) et ne prévoit pour le moment pas d'augmentation de la charge de travail. Elle s'engage cependant à rester attentive et à adapter les effectifs si besoin.

## **II) La situation des agents face à la pandémie**

30 agents sont identifiés comme porteurs de la maladie dans le département. La direction est en contact avec tous et prend régulièrement des nouvelles. Si une agente a vu son état se dégrader au début de la semaine, il s'est amélioré et aucun agent n'est hospitalisé à ce jour.

Tout agent présentant des symptômes de la maladie est invité à se mettre en quatorzaine et à se signaler aux RH.

D'un point de vue sanitaire, la direction a confirmé son attachement à un suivi stricte du ménage dans les sites ouverts et à son maintien impératif et continu et, s'est engagé à remplacer les prestataires défaillants là où cela s'avère nécessaire.

## **III) Les règles RH**

Le directeur a pris des mesures de souplesse avant que la DG ne les généralise.

Les agents amenés à travailler depuis la mise en place du PCA ne sont contraints que par l'enregistrement de 4 pointages quotidiens. Ces pointages peuvent être réalisés sans respecter les plages fixes habituelles.

Aucun d'entre eux ne sera écarté au cours de la période de confinement et ils bénéficieront tous d'une journée plancher équivalent à celle attendue en fonction de leur module horaire.

L'objet de la réunion étant une reprise de contact et un point sur la situation pendant la crise, les représentants FO n'ont pas voulu entrer dans le détail de l'ensemble des règles RH qui trouveront à s'appliquer à l'issue du confinement. Toutefois, les différences/contradictions entre les positions du secrétariat général, de la DGFIP et de la DDFIP ont été rappelées (sort des congés et ARTT, prise en charge des frais supportés par les agents pendant le confinement,...) et nous avons demandé à ce qu'une réunion spécifique soit organisée avant la sortie de crise. La direction a accepté.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 1<sup>er</sup> avril, toujours en audio.